

63
n° 221 Rio-de-Janeiro Le 28 Aout 1822

A. S. Ex^{te} Monseigneur le Ministre de l'Instruction,
Ministre des Affaires Étrangères.

Monseigneur

J'ai eu l'honneur de recevoir V. Ex^{te} par ma dépêche
N° 215 que le collège électoral de cette capitale s'était réuni
après de nommer les huit députés qui doivent siéger pour
cette Province dans l'Assemblée générale constituante du Roy-
aume du Brésil: je puis ajouter actuellement que, dès le
premier moment de leur réunion, les électeurs ont décidé
de ne point suivre le mode d'élection déterminé par les ré-
glement de S. M. qui s'était d'élire chaque député indivi-
duellement & sans avoir recours à la moindre nomination
préalable, le collège a prescrit que chaque électeur remettrait
une seule liste sur laquelle il écrirait collectivement les noms
des huit candidats de son choix: cela a été exécuté ainsi;
ce ne sera qu'après le dépouillement général du scrutin
de toute la Province qu'on pourra connaître les noms des
Députés qui seront définitivement élus. Cependant je puis
rapporter V. Ex^{te} que, dans le collège de cette capitale, le nom-
mé Manuel José da Souza Franca a obtenu 119 voix. cet
individu est le même dont j'ai parlé à V. Ex^{te} dans la dépêche
N° 215 et qui a montré une si forte partialité en faveur du
rédacteur du journal Correio qu'il devait s'agir et qu'il a
très chaudement et très ostensiblement défendu: cet homme
vit très obscurément dans un rez-de-chaussée tout près de
ma maison et il est bien averti qu'on aurait pu songer à
le mettre en scène s'il n'avait eu cette occasion fortuite de
manifeste l'exaltation de ses principes.

Dans mes dépêches antérieures j'ai instruit V. Ex^{te}
de la peine avec laquelle j'avais entendu S. M. parler
hautement et sans le moindre ménagement des procé-
dés de ce même individu.

Les abus toujours croissants de la liberté effrénée de
la Presse en cette ville, l'impunité avec laquelle les hom-
mes les plus déhontés attaquent et calomnieux pour-

6
nellement les Fonctionnaires publics et des citoyens re-
commandables ont du enfin produire les tristes resul-
tats qui doivent nécessairement dériver de pareils abus
de semblables excès quand ils ne sont réprimés ni par
les lois ni par les tribunaux. On a commencé par dire
très publiquement en cette capitale que puisque l'au-
torité et les réglemens ne pourraient mettre à l'abri des
calomniateurs, il fallait en ce cas que les offensés cher-
chassent à se venger par leurs propres mains: cette doc-
trine simplissime, qui prouve avec trop d'évidence la faibles-
se du gouvernement, a circulé avec la plus grande pu-
blicité et nous n'avons pas tardé à voir les résultats de sa
promulgation car un libraire a été roué de coups de ba-
ton à la porte de sa boutique par trois individus et un
imprimeur a reçu un coup de feu tiré à bout portant
dans sa propre maison. Ce qui doit encore plus revolté
l'observateur réfléchi de ses devoirs c'est l'insouciance
et l'indifférence avec lesquelles Magistrats et le public
les contemplant. Le Libraire qui a reçu les coups de baton
d'édare hautement qu'il ne portera aucun plainte et
craint d'être encore plus maltraité.

J'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. Ex.^{te} un
exemplaire de la Pastoral que l'Evêque de Rio de Janeiro,
grand aumônier du Roi, vient d'adresser au clergé vicé-
siles et régulier de son diocèse sur les circonstances poli-
tiques de cette contrée: il prescrit d'ajouter aux prières or-
dinaires pour le Roi, pour le Roi, la Reine et la famille
Royale, Principem Agentem perpetuum Brasiliae defen-
sorem

J'ai encore l'honneur de transmettre ci-joint à V. Ex.^{te}
la série d'un journal qui s'imprime en cette capitale sous
le titre de regulateur Brésilien & Sulépaïs. Sur des ridi-
cules de cette feuille, qui est en même temps l'édicteur du
Roi, on a dit qu'il avait été engagé par le Prince Royal
à entreprendre ce travail dans le but de combattre les opini-
ons discordantes et exagérées qui circulaient propres à

alimentée la méconnaissance entre les Sautuais et les Nalis.
Sans du Brésil et c'est d'après ce motif et les circonstances
de ce journal imprimé sous l'influence du gouvernement
que je crois devoir l'envoyer à V. G.

Maler